

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de COHENNOZ se réunira, en séance publique, dans la salle de la mairie, le :

Jeudi 26 mars 2026 à 20 heures

A Cohennoz, le 20 mars 2026

Le Maire,
Christian EXCOFFON



Ordre du jour :

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation des procès-verbaux des réunions du 10 et 20 mars 2026
2. Indemnités de fonction
3. Délégations consenties au maire par le conseil municipal
4. Désignation d'un adjoint au maire chargé de représenter la commune dans les actes administratifs
5. Constitution d'une Commission d'urbanisme
6. Constitution d'une Commission Economie et Diversification
7. Constitution d'une commission Vie Local
8. Constitution d'une Commission Communication et concertation
9. Constitution d'une Commission d'Appel d'Offres (CAO)
10. Constitution d'une Commission Consultative des Services Publics locaux (CDSP)
11. Désignation des délégués pour siéger au Conseil d'Administration de la SPL Domaines skiables des Saisies
12. Désignation du délégué pour siéger au Conseil d'Administration de la SPL Crest-Voland - Cohennoz
13. Désignation des délégués pour siéger au Syndicat Intercommunal « Domaine skiable Crest-Voland – Cohennoz »
14. Désignation d'un représentant chargé de participer aux collèges électoraux du Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie (SDES)
15. Désignation des délégués dans les organismes extérieurs :
 - a. Aide à domicile en milieu rural (ADMR)
 - b. Association Vivre en Val d'Arly
 - c. Ecole publique de Crest-Voland
 - d. Comité Station
 - e. RNR/ Tourbière des Saisies
 - f. Association des Communes forestières de Savoie
 - g. Comité National d'Action Sociales (CNAS)
 - h. Correspondant de la Défense
16. Questions diverses